REPUBLIQUE TUNISIENNE

****

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

****

UNIVERSITE DE SOUSSE

CONSULTATION 05/2019

CLAUSES ADMINISTRATIVES

Article 1 : Cadre de référence

L'Université de Sousse lance une consultation pour l'acquisition d'équipement informatique composé de 14 lots dans le cadre du projet **(CLICHA, 586273-EPP-1-2017-1-EL-EPPKA2-CBHE-JP) financé par Erasmus+ Capacity Building in Higher Education programme of the European Union.**

Article 2 : Objet de la consultation

Le projet (CLICHA) a l'intention d'acquérir des équipements informatiques au profit de L'Université de Sousse

Article 3 : Modalité d'envoi des plis de soumission

Les soumissionnaires sont tenus, dans leurs offres, de respecter les conditions suivantes :

a) L'offre doit être présentée en un seul lot,

b) Chaque soumissionnaire doit présenter une seule offre de base sans variante. Toute variante ne sera pas prise en considération,

c) L'offre proposée doit couvrir l'ensemble des composants pour un lot.

L'offre préparée par le soumissionnaire sera présentée comme suit : Avant l'expiration de la date limite de réception des plis Le soumissionnaire devra présenter l'offre financière et l'offre technique en même temps par voie postale en recommandée ou par rapide poste ou directement au bureau d'ordre de l'université de Sousse **au plus tard le : 28/02/2019**. Les offres techniques et financières doivent être transmis dans deux enveloppes intérieures séparées et cachetées dans une 3ème enveloppe extérieure qui sera fermée et scellée et sur laquelle est obligatoirement porté les mentions suivantes :

Ne pas ouvrir, Consultation : « Acquisition d'équipements informatiques pour le compte de l'Université de Sousse » Adresse : **Université de Sousse. Rue Khlifa el Karoui BP 526,4002 Sousse**

L'offre doit comporter le cahier des charges signés et les deux (01 & 02) annexes remplis et signés.

Remarque : Le soumissionnaire devra fournir toutes les caractéristiques (marque - model) de tous les éléments constituant son offre et remplir soigneusement le formulaire de réponse point par point. Il **doit apporter** également en annexe les fiches techniques détaillées pour le matériel qu'il propose.

Article 4 : DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE :

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant **90 jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

Article 5 : CHOIX DES OFFRES :

Les offres seront évaluées financièrement en totalité. La non-conformité technique d'un Item entraîne son rejet. Si l'offre la moins disant répond aux exigences des caractéristiques techniques minimales demandées (aspect matériel et service), elle sera retenue.

Article 6 : CONFORMITE DU MATERIEL :

La fourniture devra être conforme aux caractéristiques et spécifications techniques données au moment de la soumission et précisées sur les notices descriptives jointes à l'offre. L'Université de Sousse

se réserve le droit de faire appel à des experts ou techniciens de son choix pour examiner le matériel ou produits à réceptionner.

Dans le cas où le matériel ou produit se révéleraient non conformes à ceux exigés par L'Université de Sousse et dont les caractéristiques techniques s'avéreraient non conformes à celles précisées dans les notices techniques jointes à l'offre, les frais d'expertise seront à la charge du fournisseur sans préjudice de remplacement du matériel ou produits refusés. Le matériel ou produits manquants, détériorés ou non conformes à l'offre feront l'objet d'un constat, en vertu duquel L'Université de Sousse demandera son remplacement ou une indemnité compensatrice du préjudice subi.

Article 7 : MODE DE PAIEMENT :

- ✓ **L'acquisition de ce matériel est exonérée de taxes (y compris la TVA)**
- ✓ Le paiement sera effectué par **l'ANPR (Agence Nationale de Promotion de la Recherche Scientifique)** par virement bancaire sur présentation d'une facture pro-forma en quatre (4) exemplaire avec les bons de livraison plus les PV de réception

Article 8 : GARANTIE :

- Le matériel demandé sera garanti par le(s) constructeur(s) du matériel retenu(s) contre tout vice de fabrication d'une durée minimale d'une année
- Cette garantie couvre l'échange standard des pièces défectueuses, les déplacements et la main d'œuvre
- Le soumissionnaire garantit que tous les équipements livrés sont neufs et n'ont jamais été utilisés depuis leur fabrication dans les usines du constructeur
- Le titulaire du marché exécutera à sa charge toutes les mises au point, toutes les réparations et tous les remplacements des pièces et logiciels nécessaires au maintien en bon état de fonctionnement durant la période de garantie.
- Pendant la période de garantie, tout matériel défectueux sera remplacé par un échange dans les 10 jours après la date de notification de la panne
- La durée de cette garantie prend effet à partir de la date de la signature de la réception provisoire

Article 9 : DELAI d'exécution

La consultation doit être exécutée pour la totalité de la commande. Le délai d'exécution prend effet à partir de la date fixée dans l'ordre de service par l'administration, ce délai est fixé à 20 jours. On entend par « délai d'exécution » la livraison, l'installation des équipements, avec un planning détaillé d'exécution qui doit comprendre trois volets à savoir : l'expédition, la livraison sur site, l'installation et la mise en marche du matériel commandé.

Article 10 : RECEPTION

L'administration entend acheter des équipements selon les règles de l'art, installés, et en état de fonctionnement. La réception (sur deux phases) sera prononcée par la commission prévue à cet effet, constituée par les représentants du fournisseur et de l'Administration, sur la base des conditions de l'offre présentée par le soumissionnaire en conformité avec le cahier des charges techniques retenu par l'administration.

La réception ne pourra être prononcée que si le matériel, les travaux d'installation répondent aux spécifications prescrites dans le cahier des charges.

En cas de refus des équipements présentés en réception provisoire, du fait du soumissionnaire retenu, celui-ci prendra en charge les frais afférents aux interventions nécessaires pour son acceptation (matériel, prestations, etc.)

La réception des équipements se fait sur deux phases :

Phase 1 Livraison : sera établit suite à la livraison sur site.

Phase 2 « réception » : PV sera établit après la mise en marche des équipements et la vérification du bon fonctionnement.

Article 11 : RECLAMATION

Toute réclamation, de quelque nature que ce soit, concernant l'exécution de cette consultation et l'installation du matériel doit être adressée au Bureau d'ordre de L'Université de Sousse.

Article 12 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution de la consultation, le fournisseur retenu fait élection de domicile en sa demeure. En cas de changement d'adresse, le titulaire du marché doit obligatoirement et de suite en informer l'administration et ce à n'importe quel stade d'exécution du marché en question.

LU ET ACCEPTE
Le Soumissionnaire

Spécifications techniques minimales

1 INTRODUCTION

Ce document présente les caractéristiques et les fonctionnalités attendues du matériel informatique.

L'installation des équipements est prévue 30 jours à partir de la date de la mise du bon de commande.

2 Généralités

Le soumissionnaire devra fournir toutes les caractéristiques (marque - modèle) de tous les éléments constituant son offre et remplir soigneusement le formulaire de réponse point par point.

Le soumissionnaire devra livrer le matériel en question jusqu'aux locaux de L'Université de Sousse

Liste des équipements informatiques :

Article N°	Désignation	Quantité
Laboratoire Informatique	Ordinateur de bureau	20
	Photocopieuse couleur	1
	Point d'accès wifi	1
	Un logiciel de gestion de classe	1
	Armoire informatique	1
	Switcher 24 port	1
	Onduleur	1
	Câble réseau	1 Bobine de 305 Mètres
	Prises RJ45	20
	Coffret électrique	1
	Prises courant	40
	Câble électrique	70 Mètres
	GOULOTTES	40

CARCTERISTIQUES TECHNIQUES

(Annexe 01)

ICT LAB		
	Caractéristiques minimales exigées	**Caractéristiques techniques proposées**
Poste de Travail (20)	Marque et Modèle	
	Processeur : • Marque et modèle • Architecture 64 bits - supportant les applications en 32 bits • Taille cache 6 Mb • Fréquence d'horloge 3.0 Ghz • Nb de cœurs 4 • Nb de threads 8	
	Mémoire centrale : • Type de mémoire DDR4 • Capacité RAM proposée 8 Go	
	Disque dur : • Capacité du disque 1 To	
	carte graphique : • Marque et modèle • Type : Non intégrée à la carte mère sur slot PCI Express • Taille mémoire vidéo 2 Go **(Non partagée)** • Sorties vidéo : 1 x VGA , 1 x HDMI, 1 x DVI	
	Moniteur graphique : • Type : **Plat – Technologie LED** • Taille : **21''**	
	Kit multimédia : Lecteur / Graveur CD et DVD	
	Carte réseau : • Non intégrée à la carte mère • 10/100/1000 Mb/s	
	Carte WIFI Non intégrée à la carte mère	

Logiciel de Gestion de classe	• License pour 1 enseignant + élèves en nombre illimité • Supervision du travail des étudiants depuis l'ordinateur de l'enseignant • une miniature extensible représente l'écran de chaque étudiant et permet de suivre leurs activités en temps réel depuis l'ordinateur de l'enseignant • doit permettre le contrôle de l'utilisation d'Internet (Sélection des sites Internet autorisés. bloquer certains sites ? permet de personnaliser tous les aspects de l'accès à Internet des étudiants • Permet le Partage de l'écran de l'enseignant et de l'envoyez immédiatement sur celui des étudiants, ce qui bloque leurs claviers et souris. • Permet de se connecter ou déconnecter simultanément de plusieurs ordinateurs. • Afficher l'écran d'un étudiant sur tous les ordinateurs en classe • Ouvrir à distance un fichier, une application ou un site Internet pour toute la classe, en une seule manipulation • Permettre à l'enseignant de piloter les ordinateurs de ces étudiants sans quitter son bureau et apporter son aide à un étudiant d'écran à écran, quand son intervention est nécessaire. • les étudiants ne peuvent pas sortir des applications lancées par l'enseignant ou ouvrir une autre application ou accéder à leur bureau ou redémarrer leurs ordinateurs. • Bloquer les écrans des étudiants • Envoyer des documents, ramasser les devoirs et attribuer des tâches dans la classe sans avoir à distribuer de feuilles. • L'enseignant peut Démarrer, redémarrer ou arrêter simultanément tous les ordinateurs de la classe (ou quelques-uns sélectionnés), depuis son bureau	

	• Annotation dynamique de l'écran • Il doit avoir un pavé de boutons de commande • Permettre de nommer les captures d'écran des étudiants et disposer-les sur l'écran de l'enseignant selon le plan d'occupation de la salle • Il doit permettre d'envoyer et de recevoir des messages instantanés d'un étudiant, d'un groupe ou de la classe entière, d'écran à écran. Et de Communiquer discrètement sans perturber les autres. • Permettre de Créer des évaluations basées sur le Web depuis tout emplacement et de proposer des questionnaires pendant les cours, ou donner des devoirs en dehors des heures de cours • Permettre la présentation dynamique des leçons, directement sur les ordinateurs ou tablettes des étudiants	

ARMOIRE INFORMATIQUE	- Format : 19" - Capacité : 7U - Porté vitrée : Oui **<u>Livré avec :</u>** **Panneau de brassage :** (48 ports UTP/catégorie 6) **Bandeau prises électriques :** (5 ports 2P+T) **Patch câbles :** 48 cordons (1m-UTP/Catégorie 6 surmoulés)	
Switch 24 ports	- Marque et référence : A préciser - Pays d'origine : A préciser - Type : Switch - Niveau de commutation : Niveau 2 - Nombre de ports Ethernet : 24 ports 10/100/1000 Mbps Web administrable - 2 ports SFP 100/1000 - Matrice de commutation : 30Gbps - Alimentation électrique : 220V 50Hz	
Onduleur	Type d'onduleur : In-Line - Nombre de sortie : 4x alimentation - puissance : 850 VA-480 watt	

Câble réseau	- Fourniture et pose de câble informatique : - Câble 4 paires torsadées (réseau informatique) - Type et modèle : UTP/Catégorie 6 - Impédance : 100 Ohm + ou – 15% - Atténuation maximale : 19.8db/100m à 100MHZ - Conformément aux normes : EIA/TIA 568B.2.1 ou EN 50173-1 - Iso/IEC 11801	
PRISES RJ45	- Fourniture, pose et raccordement d'une prise informatique RJ 45 CAT 6 apparent avec porte étiquette, étiquette de repérage, volet de protection avec fermeture et toutes sujétions. - Fixation : la prise doit être fixée au bureau dans un endroit discret.	
COFFRET ELECTRIQUE	Fourniture, pose raccordement et mise en service conformément aux normes et à la réglementation y compris enveloppe en tôlé d'acier, peinture, câblage, accessoires de raccordement et de fixation repérage : Coffret électrique type "Salle informatique"	
PRISES COURANT	Panneau contenant au moins 4 prises de 220V/10A avec prise de terre.	

CABLE ELECTRIQUE	**Câble 5*6 MM2** Fourniture, pose raccordement du câble de série U1000 RO2V de sections 5*6 mm2 pour raccordement entre armoire couloire et armoire laboratoire. **Câble 3*2.5 MM2** Fourniture, pose raccordement du câble de série U1000 RO2V de sections 3*2.5 mm2 pour raccordement entre prises et armoire électrique	
GOULOTTES	Fourniture, pose de moulure de grandes dimensions type «Goulotte 80x60 » pour le passage des différentes lignes d'alimentation informatique et électrique, **Des Tubes URO de diamètre 20mm minimum seront utilisés pour le passage des câbles réseaux de l'armoire réseaux aux prises RJ45 doit être discret ainsi que pour le passage des câbles électriques de l'armoire électrique aux prises courants.**	
Point d'accès WIFI	Type d'antenne: Internal Omn 2.4 GHz: 2* 4dBi 5 GHz: 2*4dBi Interface: Gigabit Ethernet (RJ-45) Vitesse Wi-Fi de 1167Mbps Support du Power over Ethernet） 802.3af （	

Photocopieuse couleur

Caractéristiques Techniques	Caractéristiques minimales exigées	Caractéristiques techniques proposées
Généralités		
Type	Multifonction couleur A3	
Technologie	Couleur laser	
Vitesse	Jusqu'à 30/15 ppm A4/A3 en couleur et N&B	
Résolution	600 x 600 dpi, Multi-bit technology	
Préchauffage	25 secondes ou moins	
Vitesse de 1ère copie	5.5 sec. ou moins en N/B; 7.3 sec.ou moins en couleur	
Mémoire	3.5 Go de RAM + 160 GB HDD	
Gestion du papier		
Capacité en entrée papier	Bac polyvalent de 150 feuilles, 60 à 300 g/m² (bannière 136 - 160g/m²), A6R-305 x 457 mm,, intercalaires (136-256 g/m²), bannière max. 305 x 1 220 mm Magasin papier standard de 2 x 500 feuilles, 60 à 220 g/m²; 140 x 182-305 x 457 mm	
Capacité maximale en entrée avec options	7 150 feuilles A4	
Module recto verso	Recto verso de série A5R-305 x 457 mm, 60–256 g/m²	
Capacité en sortie papier	250 feuilles face dessous, maximum 4300 feuilles	
Format papier	60–300 g/m², A6R-305 x 457 mm, Bannière max. 305 x 1,220 mm;	
Impression		
Processeur	Dual Core 800MHz	
Emulations	PCL 6 (PCL5c / PCL-XL), KPDL3 (compatible Postscript 3), impression directe des XPS, impression directe des PDF	
Polices	93 polices vectorielles (PCL), 136 polices (KPDL3), 8 polices (Windows Vista), 1 police Bitmap, 45 types de codes à barres unidimensionnel plus 1 code à barres bidimensionnel (PDF-417)	
Fonctionnalités d'impression	Impression directe des PDF cryptés, protocole d'impression IPP, impression d'e-mails, impression WSD, impression sécurisée via SSL, IPsec, SNMv3, impression rapide, multi-exemplaires avec premier jeu d'essai, impression sécurisée,	

	fonction de stockage et de gestion des tâches	
Compatibilité OS	Tous les systèmes d'exploitation Windows actuels, Mac OS X Version 10.4 ou supérieure, UNIX, LINUX et d'autres systèmes d'exploitation sur demande.	
Copie		
Format maximal des originaux	A3	
Fonctions numériques	1 scan copie multiple, tri électronique, fonctions 2 sur 1 et 4 sur 1, répétition de copie d'image, numérotation des pages, mode couverture, copie de livret, interruption de copie, fond de page, fonction tampon et omission des pages blanches	
Zoom	25 - 400 % par pas de 1 %	
Réglages de l'image	Texte + photo, texte, photo, carte	
Numérisation		
Type de fichiers	PDF (haute compression, cryptés, PDF/A), JPEG, TIFF, XPS, option scan vers PDF interrogeable (OCR)	
Format de numérisation maximal	A3	
Fonctionnalités	Scan-to-Email, Scan-to-FTP, Scan-to-SMB, Scan-to-USB, Scan-to-box, réseau TWAIN, numérisation WSD	
Résolution de numérisation	600 dpi, 400 dpi, 300 dpi, 200 dpi, 200 x 100 dpi, 200 x 400 dpi, (256 niveaux de gris)	
Vitesse de numérisation	100 ipm en couleur, 100 ipm en N&B, (A4, 300 dpi avec le DP-772)	
Interfaces		
Interfaces en standard	USB 2.0 (haut débit), hôte USB 2.0 x 4, Fast Ethernet 10Base-T/100BaseTX/1000BaseT, emplacement pour serveur d'impression en option, emplacement pour carte SD en option, emplacement pour une optionnelle carte fax	

LETTRE DE SOUMISSION
(Annexe 02)

UNIVERSITE DE SOUSSE

LETTRE DE SOUMISSION

Acquisition du matériel informatique pour ……..

Je soussigné: .....

…….....

Dénomination de la société :

…….....

Siège social (adresse) :
……..

Téléphone : ……Fax:…….

Matricule fiscal : .....

Certifie avoir examiné le cahier des charges, concernant la consultation n°05/2019, et n'avons aucune réserve et avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges.

Pour l'Acquisition d'« équipement informatique »

Au profit de l'……..……., et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nous nous engageons de fournir conformément au cahier de charges et spécification techniques les fournitures et services connexes

(Signature et cachet du soumissionnaire)

…….le …….

Fiche de renseignement

Raison sociale de la société : .....

Forme juridique : .....

Adresse …… Code Postal: .....

Téléphone fixe : ..... Fax : ……

E-mail : .....

Capital social : .....

Matricule fiscal : .....

Registre de commerce n° : .....

Numéro d'affiliation à la CNSS : .....

CCB ou CCP n° : ..... Banque et Agence : .....

Nom et prénom de la personne habilitée à signer l'offre : .....

Fonction : .....

Téléphone mobile : .....

E-mail de la personne habilitée à signer l'offre : .....

Fait à : ……..…… Le : ……..……

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom & Prénom : ……..…..……..…..……..

(Cachet et signature)

Engagement à assurer un service après-vente

Je soussigné ……..…m'engage par la présente en ma qualité de ……. de la Société ……..…à assurer un service après-vente concernant le matériel informatique et audiovisuel relatif à la Consultation N°05/2019 CLICHA

Le soumissionnaire

Fait à ……..le……..

(Cachet et Signature)

Engagement sur la conformité aux normes de sécurité électrique et de compatibilité électromagnétique

Je soussigné ……..…m'engage par la présente en ma qualité de ……. de la Société ……...…à assurer que le matériel informatique et audiovisuel relatif à la consultation N°05/2019 CLICHA est conforme aux normes de sécurité électrique et de compatibilité électromagnétique.

Le soumissionnaire

Fait à ……..le……..

(Cachet et Signature)

Bordereau des prix

Projet CLICHA (…….)

Au profit de l'Université de Sousse

N°	Désignation	Quantité	Prix Unitaire H.T	Prix Total H.T
1	Ordinateur de bureau	20		
2	Logiciel de gestion de classe	1		
3	Armoire Informatique	2		
4	Switcher 24 ports	2		
5	Onduleur	2		
6	Câble réseaux	610 M		
7	Prises RJ45	40		
8	Coffret électrique	2		
9	Prises courant	88		
10	Câble électrique	150 M		
11	Goulettes	80		
12	Point d'accès wifi	1		
14	Photocopieuse couleur	1		
			TOTAL	

Arrêté le présent devis à la somme de (en toutes lettres) :

-…… H.T

Validité des offres :……

Lu et complété quant au

prix par le

fournisseur

(Signature et cachet du soumissionnaire)